



# **ACTE D'ENGAGEMENT**

**Mission d'élaboration du  
schéma d'accueil et de découverte  
du Grand Site  
Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian**

## **Un SEUL LOT**

**Date et heure limites de réception des offres :  
Le mardi 30 mai 2023 à 12 heures  
1, rue de la Voie Ferrée  
34360 SAINT-CHINIAN**

**Avril 2023**

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

### ACTE D'ENGAGEMENT<sup>1</sup>

#### A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

■ Objet de la consultation :

Le présent marché de service, conformément à l'article-L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique, en un seul lot, concerne **la mission d'élaboration du schéma d'accueil et de découverte du Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian** par le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

■ Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes)

1.

à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)*.

au lot n° de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre *(en cas d'allotissement)* :  
*(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

aux prestations supplémentaires ou alternatives<sup>2</sup> suivantes :

#### B - Engagement du candidat

##### B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

CCAP n° .....

CCAG : .....

CCTP n° .....

Autres : Le Cahier des Clauses Particulières : CCP

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

<sup>2</sup> Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ..... sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

au prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

## B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

## B3 - Compte (s) à créditer : (Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

## B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :  
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

## B5 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée initiale d'exécution du marché public ou de l'accord cadre est de **12 mois** à compter de :  
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

## B6 - Délai de validité de l'offre : 90 JOURS

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

## B7 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés ou accords-cadres de fournitures des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics)

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :  
(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage)

- Pays de l'Union européenne, France comprise : .....%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) : .....%.
- Autre : .....%.

## C - Signature de l'offre par le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

### ■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

*(Prendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation)*

Pays Haut Languedoc et Vignobles  
1, Rue de la Voie Ferrée  
34360 SAINT-CHINIAN

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :  
*(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente)*

Jean ARCAS, Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, représentant le pouvoir adjudicateur par délibération en date du 11 septembre 2020.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Pour les renseignements administratifs :

- Jean-Pierre MATEO, chargé des ressources, Pays Haut Languedoc et Vignobles,  
04 67 38 11 10 / [administration@payshlv.com](mailto:administration@payshlv.com)

Pour les renseignements techniques :

- Sylvain BRISA, Chargé de mission OGS, Pays Haut Languedoc et Vignobles  
06 31 43 83 08 / [sylvain.brisa@payshlv.com](mailto:sylvain.brisa@payshlv.com)

- Corinne ROGER, DGS, Pays Haut Languedoc et Vignobles  
06 08 31 87 15 / [corinne.roger@payshlv.com](mailto:corinne.roger@payshlv.com)

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :  
*(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

Service de Gestion Comptable Ouest Hérault  
Grand Rue  
34220 SAINT-PONS DE THOMIERES

■ Imputation budgétaire :  
617 – Étude et recherches

## E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

### La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :  
(Cocher la case correspondante)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser) ; Annexe financière

### Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : .....

Le .....

Signature

Jean ARCAS,

Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Date de la dernière mise à jour 26/04/2023